



## Circulaire 8766

du 28/10/2022

### Formations à la fonction de directeur - Module pédagogique - Enseignement secondaire et fondamental

WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 27/10/2022
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Résumé	Cette circulaire porte sur l'inscription au module pédagogique de la formation à la fonction de directeur pour l'enseignement secondaire et fondamental
--------	---

Mots-clés	Inscriptions - Formations - Directeur - Secondaire - Fondamental
-----------	--

## Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)  Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé  Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur  Centres psycho-médico-sociaux  Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques  Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur  Ecoles supérieures des Arts Hautes Ecoles Universités

## Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Éducation
---

## Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Ilham CHOUGRANI	Direction générale des Personnels de l'Éducation	02/413.33.72 ilham.chougrani@cfwb.be



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

# Formations à la fonction de directeur

DATE DE PUBLICATION :

Rédacteur : Nicolas LIJNEN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer du lancement des inscriptions au module éducatif et pédagogique de la formation à la fonction de directeur.

## Formations organisées

Le Pouvoir organisateur Wallonie Bruxelles Enseignement a pris la décision de lancer le module éducatif et pédagogique des formations aux fonctions suivantes :

- Directeur dans l'enseignement fondamental
- Directeur dans l'enseignement secondaire

Ce module de formation comporte 30h et sera organisé par l'AEFC de Fléron-Charlemagne sous l'égide des services de WBE.

## Conditions de participation

Sont autorisés à s'inscrire à la formation, les candidats qui répondent aux deux conditions suivantes :

1° être porteur d'un titre du niveau supérieur du 1er degré au moins ;

2° être porteur d'un titre pédagogique constituant un titre de capacité tel que défini à l'article 17 du décret 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

## Modalités d'inscription

Les membres du personnel qui souhaitent prendre part à ces formations sont invités à remplir le formulaire repris en annexe à le renvoyer à l'adresse mail suivante : [ilham.chougrani@cfwb.be](mailto:ilham.chougrani@cfwb.be)

Ce formulaire devra être accompagné d'une copie de votre/vos diplôme(s) ainsi que du/des titres pédagogique(s) dont vous êtes porteur(s).

Après avoir rempli ce formulaire, les candidats des services de Wallonie Bruxelles Enseignement procéderont à la vérification des conditions de participation et enverront à tous les candidats admis à la formation le règlement des études. Ce règlement signé et une copie de la carte d'identité devront être renvoyés pour le 24 novembre 2022 au plus tard à l'adresse suivante :

**E AFC Fléron-Charlemagne  
9 rue Charles Deliège  
4623 FLERON**

Les membres du personnel recevront, dans la première quinzaine du mois de décembre, un courriel de convocation à la formation.

J'attire aussi votre attention sur le fait que le nombre de participants sera limité à **100** pour le module des directeurs de l'enseignement secondaire et à **80** pour le module de l'enseignement fondamental.

Conformément à l'article 16, § 2 du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices, Wallonie Bruxelles Enseignement accordera une priorité à l'inscription aux directeurs en fonction. Un critère basé sur l'ordre d'inscription sera ensuite appliqué pour déterminer quels candidats pourront être admis à la formation dans la limite des places encore disponibles.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette circulaire peut être obtenu auprès de Mme Ilham CHOUGRANI (02/413.33.72, [ilham.chougrani@cfwb.be](mailto:ilham.chougrani@cfwb.be)).

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance de l'ensemble des membres du personnel susceptibles d'être intéressés par les formations précitées.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Manuel DONY,

Directeur général

## ANNEXE

### FORMATION DES DIRECTEURS – MODULE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

#### DEMANDE DE PARTICIPATION

Document à adresser à Mme Ilham CHOUGRANI  
Ilham.chougrani@cfwb.be

<b>Matricule :</b>
<b>Nom :</b>
<b>Prénom :</b>
<b>Adresse :</b>
<b>Code postal :</b>
<b>Localité :</b>
<b>Téléphone/GSM :</b>
<b>Adresse électronique :</b>
<b>Lieu et date de naissance :</b>
<b>Diplômes :</b>
<b>Titre pédagogique :</b>

Par la présente, je vous fais part de ma volonté de participer au module pédagogique de la formation à la fonction de directeur dans l'enseignement FONDAMENTAL / SECONDAIRE.<sup>1</sup>

**Date :**

**Signature :**

---

<sup>1</sup> Barrer la mention inutile.